



FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC \*\*\*  
LIGUE DU POITOU - CHARENTES

COMITE DEPARTEMENTAL DE CHARENTE MARITIME (CD17)

Siège Social : 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères

## Convocation à l'Assemblée Générale du Comité Départemental de tir à l'arc de Charente Maritime 2011

Surgères, le 14 septembre 2011

**Destinataires :** Mesdames, Messieurs les Président(e)s de Club de la Charente Maritime

Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Directeur,  
Monsieur Philippe Bouclet, Président de la FFTA  
Monsieur Le Président de Ligue  
Monsieur Philippe Ortuno  
Mademoiselle Déborah Courpron  
Madame Jacquotte Grosjean, vérificateur aux comptes  
Madame Régine Tantin-Brotreau, vérificateur aux comptes

Vous êtes cordialement invités, ainsi que les licenciés de votre club qui le souhaitent, à participer à l'Assemblée Générale 2011 qui se tiendra le

**Samedi 15 octobre 2010 à 14 h**  
**Rue des Balivets - local du Club de Pons**  
(entrée derrière le stade d'honneur de foot et de rugby )

**Ordre du jour: 14 h**

**Accueil des participants**

### **14 h 15 Assemblée Générale**

- Approbation du procès verbal de l'AG 2010
- Rapport moral de la Présidente
- Rapport global d'activité de l'exercice écoulé
- Rapport financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes (Jacquotte Grosjean - Régine Tantin-Brotreau)

Siège Social : 16 rue Pierre Dornic, 17700 Surgères - Tél : 05 46 42 62 85

email : [president@tiralarc17.fr](mailto:president@tiralarc17.fr) - site Internet <http://tiralarc17.fr>

- Nomination des vérificateurs aux comptes au titre de l'année 2012.
- Rapport de la commission sportive et des s/commissions par leurs responsables respectifs
- Rapport de l'ADS
- Programme prévisionnel des actions à engager
- Budget prévisionnel (cotisation départementale)
- Règlement Intérieur
- Interventions des personnalités présentes
- Récompense aux récipiendaires des podiums
- Questions diverses :
  - projet de la "Semaine Jeunes 2012"
- Clôture de l'Assemblée Générale

Rappel concernant la convention des feux chronotir, pour la saison 2012, il vous est demandé de la remettre le jour de l'AG à Philippe Chassard, Trésorier, accompagnée du chèque de caution : celui de 2011 vous sera restitué en retour. Vous trouverez la convention sur le site du CD <http://tiralarc17.fr>.

Par ailleurs, pour la bonne marche de l'AG, les questions diverses que vous souhaiteriez évoquées devront parvenir à la Présidente au plus tard le vendredi 7 octobre 2011.

Nous comptons sur votre présence.  
Cordiales salutations sportives,

La Présidente



Geneviève Freund

**Copie :**

- M. le Président de la commission sportive du Conseil Général
- M. le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale
- M. le Président du CDOS 17
- M. le Président de la commission des affaires culturelles, jeunesse et sports du conseil général
- M. le Président de la Fédération Française des Médaillés de la Jeunesse et des Sports
- M. le Maire de Pons
- M. l'Adjoint au Maire chargé des Sports et des Loisirs de Pons

**En les priant de bien vouloir nous faire l'honneur d'assister à notre Assemblée Générale.**

**PJ : 1 pouvoir**